

Barème des honoraires relatifs aux transactions immobilières

Prix de vente du bien	Honoraires TTC
De 0 à 25 000€	Forfait de 1500€
De 25 000 € à 200 000€	6% max. du prix de vente
Au-delà de 200 000 €	5 % max. du prix de vente

Mentionnons que nos honoraires sont TVA (20%) incluse.

❖ Les avis de valeurs rédigés ont un coût de 90 € Ttc.

Nous nous déplaçons sur place pour découvrir le bien, procédons au relevé des informations caractéristiques et techniques afin de vous donner une valeur vénale au plus près du marché immobilier.

Agence immobilière Sas Les Hauts de Cleive

17 rue Victor Hugo 11260 ESPERAZA

04.68.74.36.84 – 06.48.39.19.93

hdec@club.fr – juliengendre@hotmail.fr

Siret n°90932433700015

Garantie QBE Europe pour 110 000€

www.hdc-immo.com

Barème des honoraires relatifs à la Gestion et la location immobilière

Le montant des honoraires de gestion est de **8 %** du montant total du loyer **Toutes Taxes Comprises**.

Par ailleurs, lors de la mise en place d'un nouveau locataire dans le logement, des honoraires supplémentaires sont à prévoir.

Ces honoraires sont liés à la rédaction et diffusion d'annonces, aux visites, à la constitution des dossiers, rédaction des baux ainsi qu'à la réalisation des états des lieux d'entrée et de sortie.

Ces frais de location sont imputés au locataire et au propriétaire sans distinction de montant (Loi Alur-Décret n°2014-890 sur le plafonnement des honoraires de location) et ne sauraient dépasser 3€ maximum du mètre carré.

Ces honoraires spécifiques à l'entrée dans le logement du nouveau locataire sont de 60% du montant du loyer imputés au propriétaire et au nouveau locataire.

Mentionnons que nos honoraires sont TVA (20%) incluse.

Agence immobilière Sas Les Hauts de Cleive

17 rue Victor Hugo 11260 ESPERAZA

04.68.74.36.84 – 06.48.39.19.93

hdec@club.fr – juliengendre@hotmail.fr

Siret n°90932433700015 - Garantie par QBE Europe pour 110 000€

www.hdc-immo.com

Barème des honoraires Gestion des Copropriétés

Les honoraires de gestion de co-propriété s'élèvent à 130 € TTC par lot.

Ces honoraires comprennent :

- ❖ La gestion administrative et financière de la copropriété
- ❖ La représentation du syndic dans les actes et actions en justice de la copropriété.
 - ❖ L'organisation d'une AG extraordinaire
 - ❖ Le pilotage des travaux éventuels votés en AG
- ❖ La création ou la modification du règlement intérieur de la copropriété
- ❖ Le déplacement du syndic sur les lieux en cas de sinistre.

Agence immobilière Sas Les Hauts de Cleive

17 rue Victor Hugo 11260 ESPERAZA

04.68.74.36.84 - 06.48.39.19.93

hdec@club.fr - juliengendre@hotmail.fr

Siret n°90932433700015

Garantie QBE Europe pour 110 000€

www.hdc-immo.com